

Déclarations de politiques gouvernementales 2019-2024

Ce lundi 9 septembre 2019, les nouveaux gouvernements de Wallonie et de Fédération Wallonie-Bruxelles composés du PS, du MR et d'Ecolo ont présenté, lors d'une conférence de presse, les grandes lignes des nouvelles Déclarations de politique régionale (DPR) et communautaire (DPC) pour 2019-2024.

Déclaration de politique régionale (DPR)

Nouveau plan de transition sociale, écologique et économique

Projets phares prioritaires en trois volets :

- **Transition écologique** : rénovation énergétique, mobilité, énergie renouvelable, agriculture, ...
- **Transition des savoirs et des savoir-faire** : formations, stages, alphabétisation, orientation vers les sciences, la technologie et les mathématiques, ...
- **Transition économique et industrielle** : transition notamment vers l'économie circulaire et zéro déchet, développements des secteurs économiques d'avenir comme le digital, la modernisation de l'industrie, ...
- **Alliance « emploi-environnement »**
 - Alliance avec l'associatif notamment en matière d'énergie renouvelable, d'agriculture, d'alimentation et afin de

créer de l'emploi (concertation avec les secteurs concernés)

- **Concertation sociale**

- Volonté d'intensifier les dialogues avec les partenaires sociaux autour de « priorités partagées »
- Mise en place d'un mécanisme d'alerte de prévention des conflits sociaux
- Souhait d'interagir avec la société civile (CESE, AViQ)
- Exécution de l'accord non-marchand

- **Aides à l'emploi**

- Aides existantes : évaluation
- Renforcement : attention particulière aux métiers en pénuries, publics les plus fragilisés

- **APE**

- Maintien du volume de l'emploi et des moyens financiers
- Réforme : concertation avec les secteurs + objectifs : simplification, équité, transparence, sectorialisation de l'aide
- Transfert les budgets et les postes dans les politiques fonctionnelles ?

- **Extension du mécanisme « titres-services »**

- À l'accueil et au transport d'enfants de 3 à 11 ans

- **Accès à l'emploi des personnes en situation de handicap**

- **Parcours d'intégration**

- **Economie circulaire et régénératrice**

- Inscire la Wallonie dans une double logique « zéro déchet » et économie circulaire

- **Le numérique**

- Favoriser et augmenter les services en ligne et systématiser la collecte, l'analyse et le partage des données publiques (simplification administrative)
- Soutien à la transition numérique : réservé aux entreprises classiques

- **Lutte transversale contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités**

- Attention particulière à la discrimination
- Accès logement, eau, énergie
- Accès à la santé et aux soins
- Utilisation de l'insertion socioprofessionnelle
- Mise en œuvre du parcours d'intégration

- **Logement**

- Accroissement du logement public
- Soutien annoncé à la création de résidences-services sociales, au développement du community land trust (ASBL : dissociation de la propriété du sol et du logement)
- Accès à la propriété via l'accès au crédit hypothécaire pour ménages à bas et moyens revenus

- **Agriculture et alimentation**
 - Alimentation de qualité, durable et locale
 - Soutien aux initiatives collectives de producteurs locaux
 - Favoriser les circuits courts
 - Marchés publics de collectivité (crèches, écoles, maison de repos, ...) favorisent les repas sains
 - **Nature et biodiversité**
 - Mise en œuvre stratégie « biodiversité 360° » pour la Wallonie
 - Mis en place d'un réseau écologique fonctionnel (nouvelles réserves naturelles)
 - Développement de l'écotourisme
 - **Santé**
 - Développer une politique wallonne de la santé concertée avec les autres niveaux de pouvoirs
 - Finaliser la 6^{ème} réforme de l'Etat (transfert SPF sécurité sociale => RW : APA) en garantissant la continuité des services (financement, gestion, information, ...)
 - Accent sur l'accessibilité financière et géographique aux soins (Accès personnes en situation de handicap, Transparence dans les prix des institutions, Renforcement de l'offre de première ligne d'aide et de soins, Redéfinition du rôle et partage des tâches entre les acteurs de première ligne)
 - Soutien aux métiers de la santé de première ligne et du social + revalorisation globale des soins à domicile
 - Amélioration du fonctionnement des instances de l'AVIQ (simplification des organes)
 - **Les personnes en situation de handicap**
 - Inclusion, accompagnement et soutien des personnes handicapées (Evaluation des besoins, Encouragement des alternatives d'accueil et d'hébergement, Soutien aux aidants proches et aux services d'accompagnement en milieu de vie des enfants, jeunes, adultes désirant vivre en milieu ordinaire)
 - **Les aînés**
 - Assurance autonomie
 - Evaluation des besoins des publics en perte d'autonomie
 - Priorité au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie (Amplifier les SAFA, Visibilité des centres de coordination, Soutien des métiers de l'aide à domicile)
 - Volonté de désinstitutionnaliser l'accueil et favoriser lieux intergénérationnels
 - Amélioration du transport non urgent,
 - Soutien aux projets innovants et alternatifs aux structures résidentielles
 - **Démocratie et citoyenneté**
 - Redynamisation : citoyen au centre du processus de décision (Consultation populaire, Commissions parlementaires mixtes, Moderniser droit de pétition)
 - **Gouvernance**
 - Application principes de bonne gouvernance
 - **Egalité et lutte contre discriminations**
 - Lutte contre toute forme de discrimination
 - Garantir les droits des femmes dans tous les domaines de la vie
 - **Patrimoine**
 - Dynamiser concertation sur projets communs de valorisation du patrimoine
 - Mesures renforçant la création d'emplois locaux
 - **Infrastructures sportives**
 - Favoriser la pratique sportive (Réviser décret portant sur les subventions en infrastructures sportives)
- Déclaration de politique communautaire (DPC)**
- **Enseignement**
 - Renforcer les apprentissages de base
 - Assurer l'attractivité des fonctions de direction par révision barémique
 - **Enfance**
 - **Accueil de la petite enfance** (Mise en place de la réforme des milieux d'accueil en collaboration avec les acteurs de terrains, Veiller à l'accroissement de l'offre de places et qualité de la formation du personnel, Attention à l'accessibilité financière et informationnelle des milieux d'accueils, Volonté de créer une formation en éducation et accueil de l'enfance => Bachelier, Sensibilisation pauvreté infantile dans cursus de formation)

- **Accueil temps libre** (Etendre la gratuité de l'accueil avant et après l'école)
- **Soutien aux familles** (Augmenter services d'accompagnement des familles)
- **Jeunesse**
 - Volonté de concertation avec OJ, centres et maisons des jeunes
 - Amélioration de l'accessibilité de l'offre et de sa couverture territoriale
- **Aide à la jeunesse**
 - Mise en œuvre de la réforme du secteur
 - Développer des actions de prévention
 - Renforcement des capacités des services d'accompagnement et des services résidentiels
- **Egalité des chances**
 - Lutte active contre toutes formes de discrimination
 - Ecole : lieu privilégié pour cette lutte
- **Culture et éducation permanente**
 - Renforcer le rôle des centres culturels
 - Tendre vers le plein financement des décrets existants dans le secteur socioculturel et artistique (centre culturel, bibliothèques publiques)

- Renforcer l'éducation permanente en matière de participation citoyenne et démocratie culturelle
- Favoriser mécénat et dons
- **Médias et numérique**
 - Renforcer les collaborations entre les acteurs de terrain pour des actions concertées en éducation aux médias (centres culturels, associations de parents, opérateurs d'éducation permanente, cinémathèque, ...)
- **Sport**
 - Augmenter l'offre sportive (soutien aux fédérations, clubs) et améliorer les infrastructures
 - Evaluer et réviser le décret 8/12/2006 relatif à l'organisation et au subventionnement du sport en FWB
 - Pérenniser et développer les centres sportifs locaux



Gouvernement de Wallonie

Elio Di Rupo (PS) : Ministre-Président

Willy Borsus (MR) : Economie, Agriculture, Aménagement du territoire (Vice-Président)

Christie Morreale (PS) : Emploi, Santé, Formation et Action sociale (Vice-Présidente)

Philippe Henry (Ecolo) : Climat et Mobilité (Vice-Président)

Valérie De Bue (MR) : Fonction publique, Tourisme et Patrimoine

Pierre-Yves Dermagne (PS) : Logement et Pouvoirs locaux

Céline Tellier (Ecolo) : Environnement, Nature, Bien-être animal et Rénovation rurale

Jean-Luc Crucke (MR) : Finances, Budget, Aéroports et Sports

Gouvernement de Fédération Wallonie-Bruxelles

Pierre-Yves Jeholet (MR) : Ministre-Président

Frédéric Daerden (PS) : Budget, Égalité des chances (Vice-Président)

Caroline Désir (PS) : Enseignement obligatoire

Bénédicte Linard (Ecolo) : Petite enfance, culture, médias

Valérie Glatigny (MR) : Enseignement supérieur, Promotion de Bruxelles, Sport

Documents : DPR, DPC, analyse UNIPSO et compétences des ministres

Vous trouverez tous les documents relatifs aux nouveaux gouvernements de Wallonie et de Fédération Wallonie-Bruxelles sur le [site de la CODEF](#) (Accès membre : Documentation – Intersectoriel – Région Wallonne et Fédération Wallonie-Bruxelles).